

Agenda

Vous êtes invités cordialement à toutes les fêtes, manifestations et cérémonies organisées par la commune

Juin

18 /06 : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

Juillet

5/07 : réunion publique AVAP - salle des Fêtes à 9h30

9/07 : Visite du Comité Régional de Fleurissement*

13/07 : Retraite aux flambeaux - 21h30
Feu d'artifice - 23h00

14/07 : jeux et animations dans le bourg

19/07 : Remise Label « petites Cités de Caractère »

Septembre

19/09 : Concert « Trompettes, flûte, Orgue »

Eglise St Pierre-es-Liens à 20heures

21/09 : Journée du Patrimoine .

Circuit organisé autour de la halle, de la place St Nicolas et de la chapelle Saint-Aubin et Visite guidée de l'église de 10 à 12h et de 15 à 17h

Etat Civil

Bonjour les Bébés...

10 mars: CUYPERS Lyzea - 09 avril : PIEKAERTS Maximilien

15 avril: SŒUR Nathan

...bienvenus chez nous

Ils nous ont quittés

14 mars: SPRECHER Jacques - 18 avril: SPRECHER Pierre

20 avril: GORNEAU Jeannine - 25 avril: MAYEUR Jean - 01 mai: PREHAUT Bernard

nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles

Fêtes et Manifestations

14/06 : Concours départemental de Gymnastique Féminine sportive - Coséc 14h

Du 14 au 22 juin : Exposition photographique « Noir et Blanc » de Yannick MICHEL . Vernissage le 15 juin à 11h à la halle.

Jusqu'au 27 juin : Exposition à la Médiathèque « La Grande Guerre 1914/1918 » organisée par le Comité de Jumelage Val d'Armanche et la ville de Stoumont en Belgique. (entrée libre, selon les heures d'ouverture habituelles).

13 juillet : « Marché de l'art » organisé par l'Atelier du Berle. De 9h à 17h30 de la Halle au Berle.

19 juillet et 9 août : « Les Samedis de Caractère : La vie au Moyen Age » organisés par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine » de 15h à Minuit.

*Village en fleurs

Avec l'aide des employés communaux, le nouveau conseil municipal prend à cœur le fleurissement de notre cité et de ses hameaux. Mais l'embellissement, c'est aussi l'effort de tout à chacun. Nous comptons sur vous pour apporter un soin particulier à vos maisons notamment au travers du fleurissement de vos fenêtres et balcons. Tous ces efforts apporteront une agréable touche de couleur à notre bourg et participeront à l'obtention du label village fleuri



Lettre d'information municipale aux Ervytains - n°1

Chères Ervytaines,
Chers Ervytains,

En mars dernier, vous avez élu vos nouveaux conseillers municipaux.

Votre participation importante à cette élection témoigne de l'intérêt que vous portez à votre commune.

Nous tenons à vous remercier pour votre confiance. Elle nous oblige à agir pour l'intérêt général, en répondant à vos attentes, avec responsabilité pour chacune de nos décisions, avec détermination pour chacune de nos actions, avec ambition pour notre commune en la projetant vers l'avenir.

C'est le sens de notre engagement, ce sera notre objectif constant pendant ce mandat.

« Une nouvelle équipe pour vous servir »

En mars dernier, vous avez élu vos nouveaux conseillers municipaux. Pour la liste « Continuons Ensemble pour votre Avenir » : Roger BATAILLE (Maire), Françoise GAUTHIER-PRESTAT (1ère adjointe chargée des Finances, de l'Administration communale, de l'Urbanisme, Cadre de Vie et Communication), Joël TRESCARTES (2ème adjoint chargé des Travaux, Bâtiments, voiries et Equipements communaux), Nadine BAVOIL (3ème adjointe chargée des Activités Economiques, de l'Emploi, des Affaires Scolaires et Péricolaires), Jacky VIOIX (4ème adjoint chargé des Affaires Sociales, de la Vie associative, sportive, culturelle, Fêtes et Cérémonie, Christine VAILLANT, Vincent PUJOLLE, Monique LESTANG, Gilbert BRIERE, Nathalie GAUTHIER, Joël DUPRESSOIR, Patricia DUVOY. Pour la liste « Vivre à Ervy », Jean-Pierre MERGEY, Dany MORET, Thierry PAUPE.

Il a été proposé de constituer des commissions municipales présidées par le maire, composées de 5 membres répartis proportionnellement entre la liste « Continuons Ensemble pour votre avenir » 4 membres et la liste « Vivre à Ervy » 1 membre. Les commissions municipales ont été constituées à partir des candidatures proposées par ces listes. Les élus référents sont les suivants :

Finances et Administration Générale: F.Gauthier-Prestat, N.Bavoil, J.Trescartes

Travaux, Bâtiments, Voiries et Equipements: J.Trescartes, J.Dupressoir, G.Brière, N.Bavoil

Activités économiques et Emploi: N.Bavoil, J.Dupressoir, G.Brière, V.Pujolle

Affaires sociales : J.Vioix, C.Vaillant, M.Lestang, P.Duvoy

Affaires scolaires et Péricolaires: N.Bavoil, M.Lestang, N.Gauthier, V.Pujolle

Vie associative, sportive et culturelle: J.Vioix, N.Bavoil, M.Lestang, C.Vaillant

Urbanisme, Cadre de Vie, Fleurissement : F.Gauthier-Prestat, J.Trescartes, C.Vaillant, V.Pujolle

Communication: F.Gauthier-Prestat, C.Vaillant, N.Gauthier, V.Pujolle

Fêtes et Cérémonies: J.Vioix, C.Vaillant, P.Duvoy, J.Dupressoir

Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP): Président :R.Bataille, Membres :J.Trescartes, G.Brière, F.Gauthier-Prestat, M.Lestang

Commission d'Appel d'Offres: Président : R.Bataille / Titulaires : F.Gauthier-Prestat, J.Trescartes, G.Brière / Suppléants :N.Bavoil, M.Lestang, J.Dupressoir

P'tit tour de Halle. Bulletin municipal d'Ervy-le-Châtel
Directeur de publication : Roger Bataille, Maire.

Equipe de Rédaction : Commission « Communication Municipale » .

Imprimé et distribué par nos soins .

Ne Pas Jeter sur la Voie Publique

Mairie : 03.25.70.50.36

Ouverture au public le :

Lundi, Mercredi et Vendredi de 09h00 à 12h00

Mardi et Jeudi de 09H00 à 12H00 - 13H30 à 16H00

Samedi de 9h à 11h



Roger BATAILLE
Maire d'Ervy-le-Châtel

Ervy-le-Châtel, Chamblin, Monthierault,

Mesnil Saint-Georges, Les Chaillots

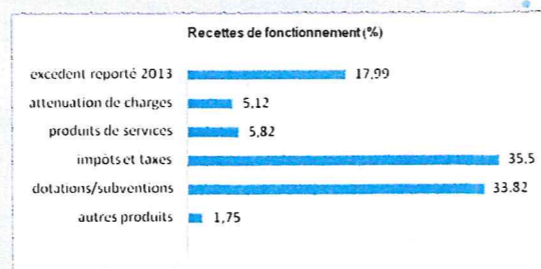
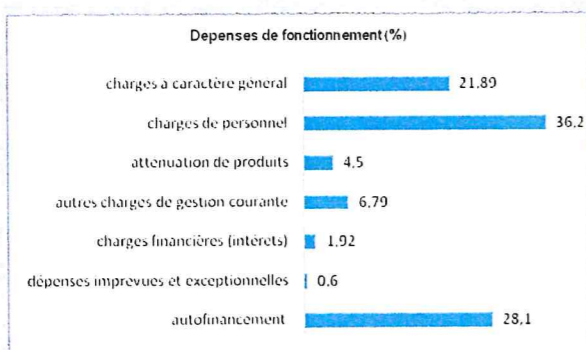
Les budgets 2014 votés

Le budget prévisionnel à deux objectifs essentiels, Fixer les plafonds des dépenses et Définir une prévision des recettes.

La section de fonctionnement retrace les charges et recettes courantes tandis que la section d'investissement représente les dépenses patrimoniales (équipements, bâtiments, voiries, remboursement d'emprunts) et les recettes d'investissement (autofinancement, subventions reçues, emprunt). Chacune des deux sections doit être équilibrée en dépenses et en recettes.

LE BUDGET PRINCIPAL

Avec le vote du budget 2014, nous poursuivons la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement permettant ainsi de dégager un excédent de recettes, pour couvrir une grande partie de nos dépenses d'investissement. Avec une diminution de 2.97% des dépenses de fonctionnement, alors que les recettes progressent de 6.78% par rapport au budget prévisionnel 2013 : l'objectif est atteint. La prévision de l'autofinancement passe alors de 275.316 € à 395.609 € en 2014, soit + 43,69%. Cette situation financière est établie sans augmentation des taux d'impôts locaux qui restent inchangés depuis 2008. (cf schémas de répartition des dépenses et recettes de fonctionnement)



En 2014 la commune continuera d'investir.

La Maison du Vitrail sera réalisée dans l'ancienne prison. L'ensemble des subventions attendues ont été accordées par nos partenaires financiers (Europe, Région, Département et Communauté de Communes du Val d'Armanche), soit 80% du montant HT des travaux subventionnés.

Une opération importante de rénovation de la voirie est aussi programmée. Le crédit affecté à ces travaux a été doublé par rapport à 2013 soit 60.000€. La réfection des rues de la Motte, des Champs, Noël des Vergers, Dr Roux, Alexandre Mocquery, ruelle de l'Hôpital, impasse des Malassis, rue de la Haie Meunier à Chamblin et les trottoirs de la rue Derfert Rochereau sera réalisée pour l'été. Une deuxième tranche de travaux de voirie est prévue à l'automne.

Une aire de jeu dans le parc de la mairie sera effectuée dans les prochaines semaines.

Une étude de diagnostic de la restauration intérieure de l'église est en cours.

En partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA), l'éclairage de la rue Pithou sera rénové et renforcé avec la pause de lampadaires supplémentaires.

La réfection d'un court de tennis et un aménagement paysager en bordure de la zone d'activités seront également réalisés dans les prochains mois

Il est également prévu le lancement de l'opération de rénovation de l'école élémentaire et de la restauration scolaire.

Toutes ces réalisations seront mises en œuvre sans emprunt à long terme.

LE BUDGET de l'EAU

Le conseil Municipal d'Ervy conjointement avec la commune d'Auxon engagera la réalisation d'une étude pour la protection des aires de captage afin d'assurer la qualité de l'eau distribuée.

LE BUDGET de l'ASSAINISSEMENT

Un réseau d'assainissement reliant la rue St-Pierre à la station d'épuration passant par le chemin des petits fossés sera effectué en 2014. Ces travaux permettront ainsi de supprimer le poste de relevage situé près de l'église. A la demande de l'Agence de l'Eau, lors de l'étude de la nouvelle station d'épuration, une 3^{ème} zone de dispersion des effluents est en cours de réalisation, afin d'affiner l'épuration des eaux usées et d'atténuer les variations des débits rejetés dans l'Armanche.

Une collecte repensée pour vos déchets

Si vous n'avez pu vous déplacer lors de la réunion d'informations concernant la nouvelle organisation de collecte de vos déchets ; et si vous n'avez pas eu la possibilité de venir chercher les sacs mis à votre disposition, nous vous invitons à vous signaler auprès de nos services pour vous procurer les sacs utiles pour le tri sélectif (seuls les cartons, bouteilles, flacons plastiques, papiers, emballages métalliques, briques alimentaires sont concernés). **Démarrage du tri sélectif pour Ervy-le-Châtel en porte à porte à partir du 9 juin 2014** (Lundi des semaines paires uniquement). Le ramassage aura lieu tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier et le 25 décembre. Maintien de la collecte des ordures ménagères tous les lundis. Pour les emballages en verre, pas de changement, le dépôt continue de s'effectuer dans les containers habituels.

Contacts : Communauté de Communes du Val d'Armanche 03 25 70 63 34 – Info Tri du SDEDA 0 800 100 889.



auprès des Structures diverses

Assemblée Générale de la Société SPL-Xdemat : J. Vioix
Correspondant Défense : V. Pujolle
Conseil Municipal des Jeunes : N. Bavoil, V. Pujolle
Conseil Communautaire : R. Bataille, F. Gauthier-Prestat, V. Pujolle, J.P. Mergéy.

auprès des Conseils d'administration

Centre Communal d'Action Social (CCAS) : Président : R. Bataille / V. Président : J. Vioix / Membres : C. Vaillant, M. Lestang, P. Duvoy
Maison de Retraite les Hauts d'Armanche : Président : R. Bataille / V. Président : C. Vaillant / Suppléante : M. Lestang
Collège Belgrand : Titulaire : R. Bataille / Suppléant : V. Pujolle

Délégués et Représentants élus

auprès des Syndicats

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Armanche (SIAVA) :
Titulaires : J. Trescartes et G. Briere / Suppléants : J. Dupressoir et J. Vioix.
Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA) :
Titulaire : F. Gauthier-Prestat / Suppléante : M. Lestang
Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube (SDDEA) :
Titulaire : J. Trescartes / Suppléante : C. Vaillant

FOCUS

L'Aire de Valorisation de l'Architecture du Patrimoine (AVAP) ...

Dans le cadre de la Labellisation « Petites Cités de Caractère », la commune d'Ervy-le-Châtel s'est engagée dans la mise en œuvre d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.

Il s'agit de définir dans le périmètre de cette AVAP, un ensemble de propositions pour :

- GARANTIR la qualité architecturale et paysagère,
- DÉFINIR les critères de mise en valeur de l'ensemble du bâti communal et privé.

Cette AVAP associée à l'obtention du label « Petites Cités de Caractère » a permis à la commune d'obtenir des aides financières sur la requalification de ses espaces publics et permettra aux ervytais d'en bénéficier dans le cadre de travaux éligibles.

Remise du Label
« Petites Cités de
Caractère »
le Samedi 19 juillet
à 11 heures
Ervy-le-Châtel par le
Président de
l'Association Nationale
des « Petites Cités de
Caractère ».

